



Réf.: SCBD//STTM/JL/JG/80877

15 novembre 2012

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

**RAPPEL ET CHANGEMENT DE DATES : Atelier de renforcement des capacités de l'Initiative *Sustainable Ocean* pour l'Afrique de l'Ouest (du 4 au 8 février 2013) et Atelier régional de l'Atlantique Sud-est afin de faciliter la description des aires marines d'importance écologique et biologique (AIEB) (8 au 12 avril 2013)**

Madame/Monsieur,

Je me réfère à la notification antérieure (2013-133), datée du 2 octobre 2012, concernant la nomination d'experts pour les deux ateliers à venir pour la région Afrique de l'Ouest. Le but de la présente notification est de rappeler aux Parties de nommer des experts afin de participer à ces ateliers et de vous informer que les dates de ces ateliers ont été modifiées comme suit :

- L'Atelier de renforcement des capacités de l'Initiative *Sustainable Ocean* pour l'Afrique de l'Ouest, du 4 au 8 février 2013 au Sénégal; et
- L'Atelier régional de l'Atlantique du Sud-est pour faciliter la description des aires marines d'importance écologique et biologique (AIEB), du 8 au 12 avril 2013 en Namibie.

Afin d'organiser ces deux ateliers et de préparer les contributions scientifiques nécessaires en temps opportun, je demande votre collaboration pour nommer, dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 7 décembre 2012**, des experts pouvant participer à ces ateliers.

Le Secrétariat sera en mesure de financer la participation d'experts de chaque pays en développement éligible et Partie à la Convention de la façon suivante :

- Deux experts pour participer à l'atelier SOI au Sénégal
- L'un de ces deux experts pour participer à l'atelier AIEB en Namibie

1: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux: Correspondants nationaux CDB et de l'OSASTT des Parties de la côte et des îles de l'Afrique de l'Ouest

Veuillez prendre note que la sélection des deux experts doit répondre aux critères spécifiés dans la notification antérieure susmentionnée, conforme aux directives de la CdP 10.

Les correspondants nationaux de la CDB doivent fournir le nom et les coordonnées de leurs représentants par l'intermédiaire d'une **lettre officielle signée**, adressée au Secrétaire exécutif, (par télécopieur au +1 (514) 288-6588, ou numérisées et jointes à un courriel adressé à [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int)) dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 7 décembre 2012**. Les nominations doivent inclure les coordonnées complètes et être accompagnées d'un curriculum vitae indiquant clairement les domaines d'expertise et l'expérience du candidat. Les nominations doivent également indiquer clairement l'atelier (s) pour lequel/lesquels les experts sont nommés.

En vous remerciant de votre collaboration et soutien continu aux travaux de la Convention,

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Braulio Ferreira de Souza Dias  
Secrétaire exécutif